Assistant/e en pharmacie CFC, édiction

Assistant/e en pharmacie CFC SWISSDOC 0.613.23.0, 5.613.6.0, n° 70611

Durée de la formation: 3 ans

Plan de formation (annexe 2: mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé)

En vertu de l'art. 14, al. 1, de l'ordonnance du DEFR du 12 janvier 2022 sur les travaux dangereux pour les jeunes (RS 822.115.2), l'annexe 2 du plan de formation a été adapté en fonction des dispositions de cette ordonnance.

Les adaptations étaient en grande partie de nature formelle. Les mesures d'accompagnement en matière de sécurité au travail et de protection de la santé ont été contrôlées par le SECO, intégrées dans le plan de formation et approuvées par le SEFRI.

Approbation: 16 décembre 2024

Entrée en vigueur: 1er janvier 2025

Le plan de formation avec l'annexe 2 adaptée sera disponible sur le site internet de pharmaSuisse **www.pharmasuisse.org** et sous **www.bvz.admin.ch/bvz/index.html?lang=fr**.

© Centre suisse de services Formation professionnelle I orientation professionnelle, universitaire et de carrière CSFO